

*free*  
**SECRET**

**ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS  
DOUANIERS ET LE COMMERCE**

No 79  
SECRET/83/Add.10\*  
5 mai 1958

---

PARTIES CONTRACTANTES

NEGOCIATIONS RELATIVES A LA LISTE XXV (GRECE)

Les délégations de la Grèce et de l'Autriche ont terminé leurs négociations au titre de l'article XXVIII en vue de la modification ou du retrait des concessions reprises dans la Liste XXV (Grèce) et dont les résultats sont indiqués dans le rapport ci-joint.

---

Signé au nom de la  
délégation de la Grèce

---

Signé au nom de la  
délégation de l'Autriche

8 avril 1958

---

\*Français seulement.

**RESULTATS DES NEGOCIATIONS ENGAGEES AU TITRE DE L'ARTICLE XXVIII  
EN VUE DE LA MODIFICATION OU DU RETRAIT DE  
CONCESSIONS REPRISES DANS LA LISTE XXV ET  
NEGOCIEES PRIMITIVEMENT AVEC L'AUTRICHE**

**MODIFICATIONS APPORTEES A LA LISTE XXV (GRECE)**

**B. CONCESSIONS A MODIFIER**

Position du tarif	Désignation des produits	Taux des droits consolidés dans les listes en vigueur	Taux des droits qui doivent être consolidés
76 e	Vis ordinaires ou à crochet de tout métal commun, d'un diamètre (au- dessous de la tête):		
1.	jusqu'à 4 mm ..... 100 kg	55,50	100
2.	au-dessus de 4 et jusqu'à 6 mm ..... 100 kg	40,50	60
3.	au-dessus de 6 mm ..... 100 kg	34,50	42
76 g	Boulons et écrous ordinaires pour l'assemblage de machines, en fer simple ou étamé ou zingué d'un diamètre ou d'une épaisseur (sous la tête):		
1.	jusqu'à 6 mm ..... 100 kg	52,50	70
2.	au-dessus de 6 jusqu'à 12 mm 100 kg	45	67,50
3.	au-dessus de 12 mm ..... 100 kg	37,50	65

**C. NOUVELLES CONCESSIONS SUR DES POSITIONS DES LISTES EN VIGUEUR**

Position du tarif	Désignation des produits	Taux des droits consolidés dans les listes en vigueur	Taux des droits qui doivent être consolidés
51 j bis	Plaques en charpie de bois avec mortier d'assemblage, imprégnées de magnésite ..... 100 kg	4,50	3,70
136 b	Instruments d'optique usuelle (poids des étuis compris):		
	d. Lunettes, verres de lunettes solaires ou montures de lunettes en métaux communs, compte-fils ..... 100 kg	450	450

D. NOUVELLES CONCESSIONS SUR DES POSITIONS NE FIGURANT PAS DANS LES LISTES EN VIGUEUR

Position du tarif	Désignation des produits	Taux des droits consolidés dans les listes en vigueur	Taux des droits qui doivent être consolidés
179	Papier d'imprimerie et papier à écrire, d'une largeur supérieure à 45 cm, en rames ou en rouleaux, glacés ou non:		
	d. Papier, tel que pour cartes de visite, etc., (bristol) de pâte chimique, pesant plus de 150 jusqu'à 300 gr par m <sup>2</sup>		
	..... 100 kg	90	80